

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4050003

N/REF : 25/04/2024 7H53 C:024882 I:35175
V/REF : OSMIL805413916
V/Email reçu le Jeudi 25/04/2024 à 7H53

FONCIA

**1, PLACE HUBERT DUBEDOUT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 4, 6, 8, 10, 12 GLYCINES
4, 6, 8, 10, 12 ALLEE DES GLYCINES
38170 SEYSSINET PARISSET

Fontaine, le 03 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4, 6, 8, 10, 12 GLYCINES - CONTACT SUR PLACE M.MARCHAL 0638489165
MONTEE 10 RDC

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE AVANT COMPTEUR

Donneur d'ordre : Mme F TRUC

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 25/04/2024 A 13H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.MARCHAL MONTEE 10 AU RDC
CONSTAT D'UNE FUITE AU NIVEAU DU TE SUR LE TUBE ACIER 1"1/4
PREVOIR LA REPRISE DE LA PORTION FUYARDE AVEC COUPURE D'EAU DU BATIMENT
UN DEVIS DE REPARATION VOUS SERA ENVOYE

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 30/04/24 a 10H08 Mme F TRUC

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 24/04	1	70,75		141,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
TOTAL H.T.					210,08
T.V.A. a 10,00%					21,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>231,08</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN